



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная  
организация  
Объединенных  
Наций

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## COMITÉ DES PÊCHES

### SOUS-COMITÉ DU COMMERCE DU POISSON

#### Douzième Session

**Buenos Aires (Argentine), 26-30 avril 2010**

### LE COMMERCE DU POISSON ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

#### RÉSUMÉ

Le présent document donne une rapide vue d'ensemble des principales questions et événements internationaux relatifs à la sécurité alimentaire dans le domaine des pêches. Le Sous-Comité est invité à partager son expérience en matière de sécurité alimentaire dans le secteur des pêches, notamment en évoquant le rôle de ce secteur dans la sécurité alimentaire globale et dans les liens intersectoriels. Il est également invité à donner des avis à la FAO au sujet de ses activités actuelles et futures, en particulier sur l'utilisation de méthodes destinées à évaluer les besoins sur le plan de la sécurité alimentaire.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)

## INTRODUCTION

1. Le présent document expose brièvement plusieurs questions pertinentes ayant trait à la sécurité alimentaire, en mettant l'accent sur le poisson. Le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde était estimé à plus d'un milliard en 2009. Cela signifie que la tendance positive dans laquelle s'inscrivait récemment la lutte contre la faim dans les pays en développement est en train de s'inverser.
2. Les objectifs de sécurité alimentaire sont atteints lorsque chaque personne peut avoir accès – aussi bien physiquement qu'économiquement – à une quantité suffisante de nourriture fournissant les apports alimentaires nécessaires à une vie active et saine. Dans la plupart des cas, le poisson ne jouera qu'un rôle mineur. Pourtant, les questions relatives à la contribution du poisson à la sécurité alimentaire sont, à bien des égards, analogues à celles qui concernent les produits agricoles et les autres aliments.
3. La sécurité alimentaire figure au chapitre des priorités internationales. Elle a fortement mobilisé l'attention des participants au Sommet du G8, qui s'est tenu à L'Aquila en juillet 2009, et a été longuement débattue lors du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, qui s'est déroulé à la FAO en novembre 2009. De même, l'incidence des changements climatiques sur la sécurité alimentaire future était l'un des thèmes sous-jacents du Sommet de Copenhague sur le climat (décembre 2009).

## L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

4. Lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, les dirigeants présents ont émis la déclaration suivante: « *La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.* » Cela implique la réalisation simultanée des quatre dimensions de la sécurité alimentaire: disponibilité physique des denrées, possibilité économique et physique d'accéder à ces denrées, utilisation des aliments et stabilité de l'offre.
5. Dans la plupart des cas, le poisson ne jouera qu'un rôle mineur dans la sécurité alimentaire globale. Cependant, dans de nombreux pays et régions, en particulier dans les zones côtières et les petits États insulaires, le poisson demeure la principale source de protéines animales. Par conséquent, si cet aliment n'est pas disponible et accessible aux populations qui y vivent, leurs besoins nutritionnels minimaux seront loin d'être satisfaits car les autres sources de protéines animales sont rares ou inaccessibles. Par ailleurs, le secteur des pêches est davantage mondialisé que l'agriculture, près de 40 % du poisson étant actuellement commercialisé sur les marchés internationaux.
6. Les disponibilités alimentaires nationales, pour une période donnée, correspondent à la somme de la production intérieure et des importations, déduction faite des exportations. Il convient d'ajuster ce chiffre en fonction de la variation des stocks et des utilisations non alimentaires. La sécurité alimentaire peut être envisagée du point de vue individuel ou national. Elle peut être assurée au niveau global dans un pays où de nombreuses personnes souffrent pourtant de la faim et de la malnutrition.
7. Les évolutions récentes liées à l'insécurité alimentaire, influencées par les prix élevés des denrées et la crise financière, sapent la progression générale entamée depuis plusieurs années en réduisant à la fois le nombre brut de personnes souffrant de la faim et la prévalence de ces cas dans les pays en développement. Ce nombre dépassait le milliard en 2009.

8. Le poisson peut contribuer à la sécurité alimentaire essentiellement par trois biais: la consommation, la création d'emplois et de revenus, et le commerce.
9. Les pays développés représentent 81 % de l'ensemble des exportations de poisson, évaluées à 106 milliards USD (2008). En volume (poids vif), leur part est bien plus faible: elle n'équivaut qu'à 62 %, ce qui s'explique par la valeur unitaire élevée des produits importés par ces pays.
10. Parmi les pays développés, ceux pour lesquels le poisson est l'un des principaux moyens de générer des revenus en devises sont les 77 pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Les exportations, et non les importations, étaient plus importantes pour les PFRDV lorsqu'elles étaient mesurées en valeur. Les PFRDV, dont fait partie la Chine, ne constituent pas un groupe homogène. On trouve parmi eux quelques-uns des grands pays producteurs et exportateurs, dont beaucoup se trouvent en Asie.
11. La part des protéines de poisson dans les disponibilités mondiales de protéines animales est passée de 13,7 % en 1961 à 16,0 % en 1996, avant de s'établir à 15,3 % en 2005. Si l'on exclut la Chine, les chiffres mondiaux correspondants sont passés de 12,9 % en 1961 à 15,2 % en 1990 et ont légèrement baissé ensuite, atteignant 14,5 % en 2005. La même année, le poisson fournissait environ 7,6 % des protéines animales en Amérique du Nord et en Amérique centrale, plus de 11 % en Europe, 19 % en Afrique, près de 21 % en Asie et quelque 20 % ou 19 % dans les PFRDV, selon que l'on inclut ou non la Chine. Il est probable que ces chiffres soient supérieurs à ceux des statistiques officielles, compte tenu de l'existence d'une pêche de subsistance non déclarée.

## **POLITIQUES RELATIVES À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

12. L'accroissement du nombre de personnes souffrant de la faim a provoqué un regain d'attention au niveau international à l'égard des politiques et actions relatives à la sécurité alimentaire. En réponse à cela, la FAO et plusieurs grandes organisations de développement ont adopté une approche à deux volets qui favorise à la fois l'amélioration des moyens de subsistance durables des plus pauvres, en particulier des petits exploitants, et l'accès immédiat aux denrées alimentaires pour les personnes vulnérables.
13. La FAO a lancé le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) en 1994 pour coordonner les interventions destinées à améliorer la productivité et les revenus des petits exploitants en vue de lutter contre la faim et la malnutrition. En 2002, la FAO a commencé à étendre le champ de ses initiatives à des stratégies à composantes multiples dans le cadre du nouveau Programme national pour la sécurité alimentaire. L'objectif est de rendre opérationnelle l'approche à deux volets afin de stimuler plus largement la capacité à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes. Pour tenter d'atteindre cet objectif, les pays ont recours à un processus participatif visant à élaborer une stratégie officielle en matière de sécurité alimentaire. En avril 2009, 65 pays étaient engagés dans des stratégies relatives au Programme national pour la sécurité alimentaire, des toutes premières étapes du projet jusqu'à sa mise en œuvre. L'un des principes de base sur lesquels reposent l'approche à deux volets et le Programme national pour la sécurité alimentaire est la dimension multisectorielle.
14. Un passage en revue des stratégies relatives au Programme national pour la sécurité alimentaire révèle que peu d'entre elles prennent en compte la contribution actuelle des pêches et de l'aquaculture à l'économie et à la sécurité alimentaire nationale. Beaucoup n'évaluent pas la situation des pêches et de l'aquaculture, ni les projets de gestion qui les concernent. La majorité des stratégies n'établissent pas explicitement de priorités pour l'utilisation durable des ressources dans les domaines halieutique et aquacole, ainsi que dans d'autres secteurs. En général, les documents concernant le Programme national pour la sécurité alimentaire sont davantage axés sur

la production aquacole, l'entreposage après récolte, la transformation et de la commercialisation des produits halieutiques.

15. Les futures stratégies relatives au Programme national pour la sécurité alimentaire devront intégrer de manière plus équilibrée les divers aspects du commerce du poisson afin de maximiser sa contribution potentielle à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté.

## LA PRODUCTION DE POISSON

16. La production de poisson est issue de la pêche en mer, de la pêche dans les eaux intérieures et de l'aquaculture<sup>1</sup>. Les questions relatives à ces trois secteurs sont très différentes.

17. Une grande partie des pêcheries mondiales est exploitée à pleine capacité, voire surexploitée. Le potentiel de croissance de la production issue de la pêche de capture est limité. De plus, les pêches ne peuvent générer des bénéfices sociaux et économiques sur le long terme que si elles sont gérées de manière durable. Investir dans des stocks de poisson peut s'avérer très rentable. Cependant, cela nécessitera de réduire les captures pendant un certain temps afin de permettre aux stocks de se reconstituer. En vue d'obtenir un retour sur investissement maximal, la capacité de pêche (effort de pêche) devra être substantiellement réduite, y compris sur le long terme.

18. Une gestion inadaptée et une mauvaise gouvernance aux niveaux national, régional et international ont favorisé la surexploitation des stocks de poisson. Des progrès considérables doivent être accomplis en matière de gestion durable des pêches afin d'accroître la contribution du poisson à la sécurité alimentaire mondiale.

19. Dans de nombreuses zones, les informations concernant les ressources halieutiques continentales sont inappropriées ou partielles. Des études de cas révèlent que, tandis que certains stocks se sont effondrés ou s'effondrent, beaucoup d'autres ne sont que peu exploités. Par conséquent, les captures issues de la pêche intérieure ont peut-être encore un potentiel de croissance, ce qui permettrait de créer de nouveaux emplois.

20. L'aquaculture est le secteur producteur de denrées alimentaires d'origine animale qui connaît la croissance la plus rapide au monde. En effet, au cours de la prochaine décennie, elle devrait fournir davantage de poisson destiné à la consommation humaine que la pêche de capture. La production aquacole mondiale par habitant est passée de 0,7 kg en 1970 à 7,9 kg en 2008. Néanmoins, cette augmentation a eu lieu pour l'essentiel en Asie du Sud-Est. À l'exception de quelques pays, en particulier l'Égypte, l'accroissement de la production a été très limité en Afrique. Il est donc fortement à craindre que le taux de croissance de la production aquacole mondiale ne chute rapidement.

21. Le potentiel de croissance de la pêche de capture étant faible, c'est au secteur aquacole qu'il revient de répondre à l'augmentation de la demande d'une population mondiale toujours plus nombreuse. Faire en sorte que ce secteur produise les 30 à 40 millions de tonnes supplémentaires qui seront nécessaires en 2030 pour maintenir la consommation moyenne à ses niveaux actuels constitue un énorme défi pour les décideurs et l'industrie de l'aquaculture elle-même.

22. Les questions relatives à la durabilité, notamment la limitation des ressources et les considérations environnementales, s'appliquent aussi à l'aquaculture. Plusieurs exemples récents de problèmes affectant la production dans des pays qui disposent pourtant de compétences de pointe nous rappellent qu'il faut encore acquérir une certaine expérience avant de pouvoir

---

<sup>1</sup> Voir COFI:FT/XII/2010/3 Recent Developments in Fish Trade.

considérer que ce secteur a atteint la durabilité maximale du point de vue économique, social et environnemental.

23. Avant d'être commercialisé, le poisson subit généralement une transformation en plusieurs étapes. En investissant dans des infrastructures telles que des sites de débarquement, des transports plus efficaces, des structures de stockage et de transformation mieux adaptées, il est possible de réduire les déchets et d'améliorer les conditions de travail des employés. Par ailleurs, le renforcement de la chaîne du froid permet d'accroître aussi bien la quantité que la qualité des denrées disponibles pour le consommateur. La conservation permet d'augmenter la quantité de poisson disponible à la consommation, et la transformation contribue à la sécurité alimentaire en créant des emplois et en générant des revenus. Le rôle des femmes est extrêmement important pour ce qui est de la transformation, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, mais il l'est également dans le commerce et la répartition.

24. Les pratiques post-récolte et la nécessité de réduire les pertes post-récolte demeurent cruciales, notamment sur les marchés intérieurs. Dans de nombreux pays en développement, en particulier ceux où le poisson est exposé à des températures élevées, des ruptures de la chaîne du froid engendrent des pertes matérielles considérables, une diminution des revenus perçus par les divers intervenants et une multiplication des risques pour la sécurité des consommateurs.

## **LE COMMERCE DU POISSON ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

25. L'une des principales finalités du commerce international de produits halieutiques est d'obtenir de meilleurs prix et de générer des revenus en devises grâce aux exportations. La durabilité à long terme du commerce international du poisson dépend, par conséquent, de la durabilité des ressources halieutiques.

26. Cependant, les liens entre le commerce du poisson et la sécurité alimentaire sont complexes et les connaissances dans ce domaine restent à approfondir. Dans une discussion portant sur le commerce, il peut être intéressant de distinguer entre le commerce du poisson de capture et celui du poisson d'élevage.

27. Les exportations de poisson peuvent permettre d'obtenir des devises, de créer des emplois et de générer des revenus dans les secteurs primaire et secondaire. Par ailleurs, elles réduisent la disponibilité de l'espèce commercialisée pour la consommation intérieure et accroissent son prix sur le marché local en raison de cette moindre disponibilité. Les exportations peuvent être profitables à la société dans son ensemble. Cependant, elles peuvent aussi avoir des conséquences en termes de répartition car ceux à qui elles bénéficient ne compensent pas nécessairement ceux qui en pâtissent.

28. De nombreux pays qui exportent du poisson en importent également, notamment pour alimenter en matières premières l'industrie de transformation. C'est, par exemple, le cas de la Thaïlande, de la Chine et, de plus en plus, du Viet Nam. Néanmoins, les importations de poisson fournissent également les marchés intérieurs de ces pays. En réalité, dans les PFRDV où les exportations de poisson sont significatives, d'importants volumes de poisson sont importés moyennant une valeur unitaire inférieure. Ainsi, en dépit de ses exportations, l'Afrique demeure un importateur net de poisson en volume et, par conséquent, elle est tributaire du commerce du poisson dans son ensemble, et des importations de poisson en particulier, pour atteindre la sécurité alimentaire au niveau local. Dans de nombreux cas, les recettes issues des exportations de poisson à des prix plus élevés peuvent financer des importations moins coûteuses de poisson tout aussi nutritif, voire davantage.

29. Les importations de poisson peuvent être à la fois profitables et dangereuses. En faisant baisser les prix, elles bénéficient aux consommateurs mais portent préjudice aux producteurs, qui tirent moins de revenus de la vente de leurs produits. Une fois de plus, les questions liées à la

répartition sont importantes. Lorsque le poisson importé est destiné à être transformé puis réexporté, cela crée des emplois qui peuvent s'avérer particulièrement importants pour les femmes.

30. Pour ce qui est de l'aquaculture, la situation risque d'être différente. Les exportations de produits de l'élevage n'auront pas d'effet négatif sur la consommation intérieure car ces produits ciblent les marchés d'exportation. Les importations de poisson d'élevage auront tendance à accroître les disponibilités alimentaires et, plutôt, à maintenir les prix au plus bas. D'autre part, les pêcheurs locaux des pays développés et en développement réagissent souvent mal face à un accroissement des importations de poissons et fruits de mer issus de l'élevage, même lorsqu'il s'agit d'espèces totalement différentes, car ils considèrent qu'ils entrent en concurrence sur le même marché et font chuter les prix du poisson dans leur ensemble. Ici encore, les questions liées à la répartition intérieure sont importantes.

## ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

### ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU COMMERCE INTERNATIONAL DU POISSON ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE COMPRENANT UNE ÉVALUATION DE L'IMPACT DE LA PÊCHE ARTISANALE

31. En 2009, la FAO et l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) sont convenus d'entreprendre une analyse de la chaîne de valeur du commerce international du poisson et de la sécurité alimentaire comprenant une évaluation de l'impact de la pêche artisanale. Ce projet vise à accroître la contribution du poisson à la sécurité alimentaire dans les pays en développement et, par conséquent, à améliorer les moyens de subsistance des populations qui y vivent.

32. Les pays en développement attirent les investissements directs étrangers destinés aussi bien à la production primaire qu'à la transformation. Une grande partie de la production de poisson est le fait de la pêche artisanale. Il est donc crucial de mettre en œuvre des politiques qui protègent les intérêts des petits producteurs.

33. Cela est devenu essentiel depuis l'introduction d'un certain nombre de nouvelles conditions d'accès au marché dans les principaux pays importateurs. De plus, des entreprises intégrées verticalement sont en train d'émerger et, grâce à la concentration du secteur de la vente au détail, le pouvoir de négociation s'est rapproché du consommateur au sein de la chaîne de valeur.

34. L'étude en question permettra d'analyser les facteurs qui déterminent les prix et les marges tout au long de chaînes de valeur sélectionnées, ainsi que la répartition des profits entre les diverses parties prenantes. Ainsi, les décideurs seront à même d'élaborer des politiques, en direction de la pêche artisanale, qui améliorent la sécurité alimentaire des petits producteurs grâce à une compétitivité accrue.

35. Une étude précédente (référence: Document technique de la FAO n° 456, *Responsible Fish Trade and Food Security*, 2005, en anglais uniquement) avait révélé que, dans les pays où les arrangements institutionnels présentaient des faiblesses et où la gestion des pêches était inadaptée, les exportations de poisson exerçaient une pression accrue sur les ressources. La nouvelle étude vise à résoudre ce problème en identifiant les facteurs responsables des défaillances institutionnelles et permettra de faire des recommandations afin que les décideurs puissent contrer ces défaillances par le biais de politiques gouvernementales plus efficaces, d'une meilleure gestion des pêches, d'un renforcement institutionnel et d'une plus grande sensibilisation du secteur dans son ensemble. Plusieurs études de cas seront réalisées dans des pays en développement et quelques-unes cibleront le secteur de la pêche artisanale dans certains pays développés, à titre de comparaison.

## INITIATIVE DE L'AQUILA SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE JUILLET 2009

36. Lors du Sommet du G8<sup>2</sup>, qui s'est tenu en juillet 2009, de vives préoccupations ont été exprimées quant à la détérioration de la sécurité alimentaire mondiale, ainsi qu'à l'effet négatif de la crise économique et financière mondiale et de la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008 sur les pays les moins à même de répondre à l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim et vivant dans la pauvreté.

37. Les participants au Sommet se sont engagés à prendre des mesures destinées à assurer une sécurité alimentaire mondiale durable. Les pays représentés ont conçu une approche globale intégrant l'amélioration de la productivité agricole et la stimulation des interventions effectuées avant et après la récolte, la favorisation de la croissance du secteur privé, la promotion des petits exploitants, des femmes et des familles, la préservation des ressources naturelles, le développement de l'emploi et la multiplication des offres d'emploi décentes, la connaissance et la formation, l'accroissement des flux commerciaux, et le soutien à la bonne gouvernance et aux réformes politiques.

38. Les dirigeants ont promis de progresser d'ici à la fin 2009 – en accord avec d'autres actions visant à améliorer la gouvernance mondiale en matière de sécurité alimentaire – dans la mise en œuvre du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, dont la mission consiste, entre autres, à renforcer la coopération afin de réaliser la sécurité alimentaire mondiale, à promouvoir une meilleure coordination au niveau national et à faire en sorte que les intérêts locaux et régionaux soient dûment exprimés et pris en compte.

## SOMMET MONDIAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, FAO, NOVEMBRE 2009

39. Les États participants au Sommet mondial sur la sécurité alimentaire<sup>3</sup> ont décidé de mener les actions qui s'imposent afin d'éliminer la faim dans le monde. Ils sont convenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour enrayer dans les plus brefs délais l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim, de la malnutrition et de l'insécurité alimentaire, et pour réduire significativement ce nombre. Les chefs d'État et de gouvernement se sont inquiétés du fait que plus d'un milliard de personnes souffraient aujourd'hui de la faim et de la pauvreté.

40. Pour nourrir une population mondiale qui devrait dépasser les 9 milliards en 2050, on estime que la production agricole devra augmenter de 70 %. Il a été précisé que les marchés libres étaient un élément essentiel de la réponse mondiale à apporter en matière de sécurité alimentaire.

41. Les changements climatiques ajoutent des risques supplémentaires dans les domaines de la sécurité alimentaire et de l'agriculture. Ils devraient être lourds de conséquences pour les petits exploitants des pays en développement, en particulier ceux des pays les moins avancés (PMA).

42. Lors du Sommet, quatre objectifs stratégiques ont été déterminés:

- Faire en sorte qu'une action urgente engagée aux niveaux national, régional et mondial permette de réaliser le premier objectif du Millénaire pour le développement et l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, à savoir réduire la proportion et le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition d'ici à mi-2015.
- Conjuguer les efforts et les compétences dans le cadre du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition – en s'appuyant sur les structures

---

<sup>2</sup> [http://www.g8italia2009.it/static/G8\\_Allegato/G8\\_Declaration\\_08\\_07\\_09\\_final,0.pdf](http://www.g8italia2009.it/static/G8_Allegato/G8_Declaration_08_07_09_final,0.pdf).

<sup>3</sup> <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/Meeting/018/k6050f.pdf>.

existantes pour renforcer la gouvernance et la coopération – en vue de promouvoir une meilleure coordination aux niveaux mondial, régional et national, et veiller à ce que les intérêts nationaux et régionaux soient dûment exprimés et pris en compte.

- Inverser la tendance à la baisse que connaît actuellement le financement intérieur et international de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et du développement rural dans les pays en développement, et promouvoir les nouveaux investissements.
- Aborder de manière dynamique les défis en matière de sécurité alimentaire qui accompagnent les changements climatiques.

43. Cinq principes ont été adoptés à Rome en vue d'atteindre l'objectif stratégique de sécurité alimentaire mondiale durable:

1. Investir dans des projets gérés par les pays et destinés à canaliser les ressources dans des programmes et partenariats bien conçus et axés sur les résultats.
2. Encourager la coordination stratégique aux niveaux national, régional et mondial afin d'améliorer la gouvernance, de promouvoir une meilleure allocation des ressources, d'éviter les initiatives en doublon et d'identifier les lacunes quant aux réponses à apporter.
3. S'efforcer d'adopter, en matière de sécurité alimentaire, une approche globale à deux volets qui consiste à: 1) entreprendre une action directe afin que les personnes les plus vulnérables ne souffrent plus de la faim et 2) mettre en place des programmes durables en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire, de nutrition et de développement rural afin de détruire à la racine les causes de la faim et de la pauvreté, notamment grâce à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.
4. Accorder un rôle fort au système multilatéral en améliorant durablement le rendement, la réactivité, la coordination et l'efficacité des institutions multilatérales.
5. Veiller à ce que tous les partenaires s'engagent de manière durable et substantielle à investir dans l'agriculture, ainsi que dans la sécurité alimentaire et la nutrition, en mettant à disposition les ressources nécessaires de façon opportune et fiable, dans le cadre de plans et de programmes pluriannuels.

## RÉSUMÉ

44. L'amélioration de la sécurité alimentaire repose sur le succès des politiques de développement nationales. La sécurité alimentaire est le résultat d'efforts conjugués aux niveaux national, régional et mondial.

45. On ne peut tirer profit de la pêche de capture que si les ressources sont gérées de manière durable. L'utilisation durable des ressources est aussi un objectif à atteindre en matière d'aquaculture, de transformation, de répartition et de commerce du poisson. Ces questions sont exacerbées par les changements climatiques.

46. Le poisson peut contribuer à la sécurité alimentaire grâce à la consommation directe, à la création d'emplois et de revenus, et au commerce. Afin de tirer le meilleur parti du poisson, il faut résoudre les dysfonctionnements du marché et porter une certaine attention aux questions de répartition.

47. Les pays développés doivent jouer un rôle important dans l'aide aux pays en développement afin que ceux-ci puissent atteindre la sécurité alimentaire grâce à une pêche durable.



## MESURES PROPOSÉES AU SOUS-COMITÉ

48. Le Sous-Comité est invité à prendre note des informations communiquées et à les compléter. Il est encouragé à donner des directives à la FAO concernant ses activités actuelles et futures, ainsi que sur la contribution que peut apporter le secteur de la pêche à la réalisation de la sécurité alimentaire dans son ensemble. Il est également invité à donner des avis sur les méthodes à utiliser et les priorités à établir dans les études actuelles et futures, en particulier l'analyse de la chaîne de valeur du commerce international du poisson et de la sécurité alimentaire, qui comprendra une évaluation de l'impact de la pêche artisanale. Par ailleurs, le Sous-Comité pourrait commenter les liens qui existent au sein de la chaîne de valeur de la pêche et leur relation à la sécurité alimentaire globale.